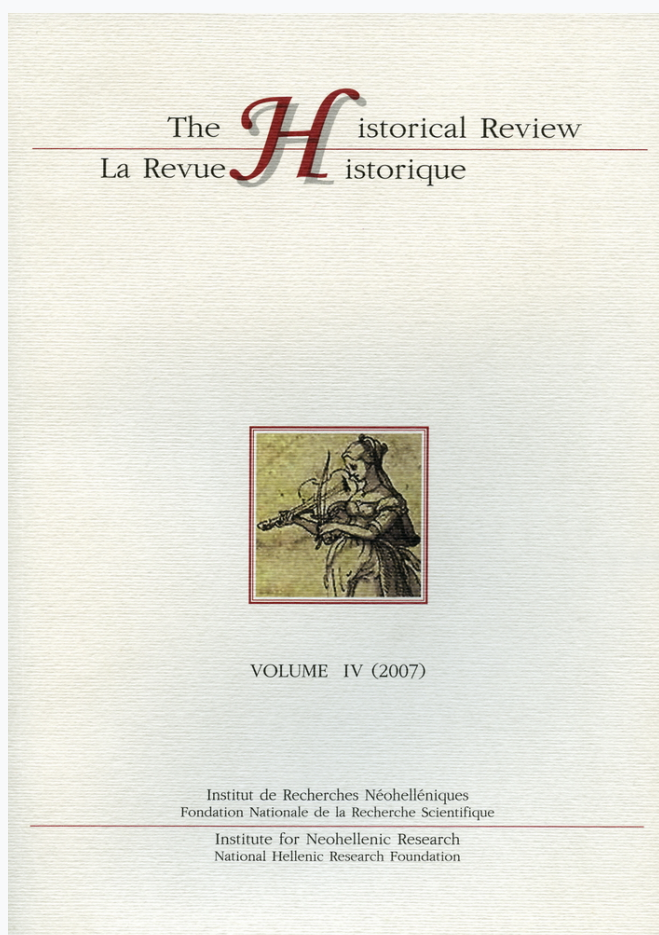


The Historical Review/La Revue Historique

Vol 4 (2007)

Vol 4, No (2007)



Brunehilde Imhaus (éd.), *Lacrimae Cypriae*

Jean Richard

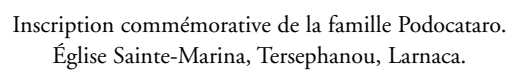
doi: [10.12681/hr.216](https://doi.org/10.12681/hr.216)

To cite this article:

Richard, J. (2008). Brunehilde Imhaus (éd.), *Lacrimae Cypriae*. *The Historical Review/La Revue Historique*, 4, 237–242. <https://doi.org/10.12681/hr.216>

Critical Perspectives

Approches Critiques



Inscription commémorative de la famille Podocataro.
Église Sainte-Marina, Tersephanou, Larnaca.

LACRIMAE CYPRIAE

Les pierres tombales et les inscriptions qu'elles portent ont depuis longtemps retenu l'attention des historiens aux yeux de qui elles représentent un précieux matériel documentaire. Et des érudits, dès le XVII^e siècle, ont entrepris des les recueillir dans des collections dont une des plus célèbres est celle de Gaignières; les destructions intervenues notamment lors de la Révolution française en ont encore plus fait sentir le prix, et il n'est pas étonnant qu'on ait vu fleurir dans les diverses provinces et dans les villes le genre des "épitaphiers" qui constitue une des branches de l'épigraphie. Et tout récemment c'est l'épitaphier du Vieux Paris qui vient de sortir des presses. C'est-à-dire l'actualité de ce type de recherche.

Bien sûr, les inscriptions figurant sur les tombes en rappelant le nom de ceux qui y sont enterrés ne sont pas les seules qui attirent l'attention des historiens; toutes n'étaient pas destinées à faire verser des larmes. Il en est sur les murs des églises qui commémorent de pieuses fondations; d'autres rappellent des souvenirs glorieux; et, pour nous attacher au seul cas de Chypre on peut évoquer celle que l'évêque Baudouin fit graver sur un contrefort de sa cathédrale la date de la reprise des travaux de sa cathédrale lorsque des rentrées financières la rendirent possible; ou celle que le roi Pierre I^{er} les fit figurer sur les murs d'Adalia pour se faire gloire de la conquête de cette cité. Ces textes lapidaires figurent en bonne place dans le recueil qui nous est présenté par Brunehilde Imhaus. Elle nous livre un chiffre: elle a recensé 744 inscriptions; 707 sont de caractère funéraire, et ceci justifierait à soi seul le titre de l'ouvrage, s'il n'y avait une autre raison que je vais rappeler.*

Dans le cas de Chypre, ces pierres tombales suscitent un intérêt particulier. Sans doute le visiteur peut-il éprouver une certaine émotion en évoquant toute cette population venue souvent de loin et qui fit de l'île sa patrie avant de disparaître

* Brunehilde Imhaus (éd.), *Lacrimae Cypriae. Les larmes de Chypre ou Recueil des inscriptions lapidaires pour la plupart funéraires de la période franque et vénitienne de l'île de Chypre*, Nicosie: Département des Antiquités, 2004, Vol. I, XX+696 pages et Vol. II, XX+296 pages.

dans un contexte souvent tragique. Mais pour l'historien, il est un autre motif qui le pousse à s'y intéresser. Le petit royaume insulaire n'a pratiquement pas conservé d'archives provenant des institutions royales et relativement peu qui concernent les églises, les seigneuries ou les familles, mis à part ce qui est parvenu à Venise ou ailleurs, tel le cartulaire de Sainte-Sophie de Nicosie, le livre des remembrances de la secrète royale pour une seule année, les comptes de trois ou quatre villages, tels protocoles de notaires, et quelques autres documents. C'est par des sources extérieures que nous sommes informés sur l'histoire de l'île, et je pense notamment aux archives du Vatican sur lesquelles nous travaillons actuellement, M. Schabel et moi. Pour le reste, nous dépendons des récits des historiens; ceux-ci nous livrent des noms de personnages qui surgissent à l'occasion de tel ou tel épisode sans nous les présenter davantage. Et nous avons besoin de les replacer dans la chronologie, dans leur milieu social, dans leur famille, en un mot de les doter d'un état-civil.

Le hasard veut que, pour des raisons qui tiennent à l'histoire institutionnelle de l'Orient latin, un grand juriste de la fin du XIII^e siècle, Jean d'Ibelin, ait composé un livre des *Lignages d'Outremer* qui devait être repris au siècle suivant et qui nous donne la généalogie des grandes familles, royales et seigneuriales, recueil qui vient de faire l'objet d'un beau travail de Marie-Adélaïde Nielen. Nous nous trouvons ainsi dotés d'un point de départ d'autant plus précieux que le matériel des pierres tombales n'est guère abondant pour le XIII^e siècle. Mais celles-ci nous apportent des noms, des dates de décès, des indications de parenté, d'autres encore qui permettent de reconstituer toute une société.

Comment ces pierres nous sont-elles parvenues, lorsque cette société a pratiquement disparu toute entière, et avec elle le culte qui était rendu aux défunts? Les archives n'ont pas été conservées parce que l'administration ottomane n'avait pas repris les modes de travail de l'ancienne administration royale passée aux Vénitiens; les bases juridiques de la possession des *chifliks* ne sont plus celles des anciennes seigneuries; les familles se sont éteintes ou ont émigré. Quant aux monastères grecs qui avaient conservé tout ou partie de leurs domaines... J'avais demandé à Mgr Makarios une recommandation pour explorer leurs archives à la recherche de documents qui auraient pu s'y trouver, comme je l'avais fait en Italie. Sa réponse avait été peu encourageante, me laissant entendre que s'ils avaient eu de tels documents, ils s'en seraient servi pour chauffer du café... Et, de fait, il ne semble pas s'en être conservé.

Les pierres tombales ne suscitaient sans doute pas davantage d'intérêt, mais elles n'étaient pas exécutées dans des matériaux aussi périssables que le papier ou le

parchemin. Qu'elles se soient trouvées dans des cimetières ou dans des églises, elles n'attiraient guère l'attention des conquérants musulmans qui affectèrent à leurs usages les édifices religieux des Latins. On affirme toutefois qu'à Famagouste, dont le long siège avait exacerbé les passions, on les détruisit systématiquement; ailleurs, et notamment à Nicosie, on martela les effigies lorsque la représentation de la figure humaine risquait de choquer les pieux Musulmans qui visitaient les mosquées; mais on marchait sur les dalles gravées sans y prêter attention? L'usage de disposer des tapis sur le sol des lieux sacrés a d'ailleurs souvent préservé bien des images des dégradations qui sont intervenues dans nos pays du fait du passage des fidèles sur des pierres gravées auxquelles ils ne prêtaient pas attention.

Ces pierres tombales ont parfois disparu de façon accidentelle. Selon Chamberlayne, celles de l'ancienne église des Augustins ont grandement souffert de l'écroulement des voûtes consécutif au tremblement de terre du 11 avril 1735 qui mit aussi à bas les voûtes de Sainte-Sophie. Mais elles ont aussi servi de matériaux de construction: combien d'entre elles ont-elles quitté Famagouste pour contribuer à l'édification de Port-Saïd? Et, plus près de nous, que de pertes! De celles qui avaient été recensées en 1894, un grand nombre a disparu.

D'autres ont changé d'emplacement, mais dans l'intérêt de leur préservation. L'église Notre-Dame de Tortose, affectée au culte arménien, possédait une exceptionnelle collection de dalles funéraires dont certaines reflétaient l'importance des pertes subies par la communauté de religieuses lors de la Peste Noire; le clergé arménien les trouvant gênantes les fit transporter dans sous le porche, avant d'être installées par le Département des Antiquités au Musée de Limassol. Et elles commencèrent dès lors à susciter un intérêt qui se traduisit par leur concentration dans les musées.

Leur intérêt historique est apparu dès les XVII^e et XVIII^e siècles où des voyageurs ont noté l'existence de certaines d'entre elles. Mais c'est au siècle suivant qu'a commencé un travail systématique de relevé dont nous voyons aujourd'hui l'aboutissement.

Un jeune chartiste, Louis de Mas-Latrie, qui avait d'abord travaillé sur les relations de la France avec les pays de l'Afrique du Nord, fut intéressé par le sujet proposé pour un concours par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui portait sur l'histoire des princes de la maison de Lusignan, et c'est ce qui fit de lui l'historien de Chypre. Et c'est ainsi qu'au cours de ses (rares) voyages dans l'île il s'intéressa aux pierres tombales de l'époque des Lusignan; il

en effectua un premier relevé, encore bien succinct, qu'il publia dans le livre qu'il dédia en 1875 au premier gouverneur britannique de l'île: *L'île de Chypre. Sa situation présente. Ses souvenirs du Moyen Âge*.

Douze ans plus tard, en 1887, un autre gouverneur, Sir Henry Bulwer, visitait la mosquée Omerie, l'ancienne église des Augustins, en compagnie du gouverneur de Nicosie, le major James Tankerville Chamberlayne. Ce dernier lui signala la présence dans cet édifice de dalles funéraires d'époque franque; Sir Henry, vivement intéressé, l'incita à les étudier. Et le major Chamberlayne se mit à l'œuvre et conçut un vaste projet qui ne devait être que partiellement réalisé, mais qu'évoque le titre du seul volume qui fut publié en 1894, à Paris: *Lacrimae Nicossienses. Recueil d'inscription funéraires, la plupart françaises, existant encore dans l'île de Chypre, suivi d'un armorial chypriote et d'une description topographique et archéologique, dédié au comte de Mas-Latrie*. Le premier volume, seul achevé, concernait la seule ville de Nicosie; il comprenait pas moins de 294 articles, soigneusement groupés dans le cadre des familles représentées dans cet inventaire, et accompagnés de notices historiques, avec une abondante illustration.

Comme le montre le simple fait que l'ouvrage ait été écrit en français, l'auteur avait tenu à s'insérer dans la tradition de l'érudition française. Le point de départ en avait été le travail effectué à la fin du XVII^e siècle par Charles du Fresne, seigneur du Cange, à partir des *Lignages d'Outremer*, et qui avait été publié avec d'importantes additions en 1889 par Eugène-Guillaume Rey sous le titre *Les Familles d'Outremer de Du Cange*. Chamberlayne a voulu se placer dans cette lignée de grands érudits; il a poussé la coquetterie jusqu'à adopter l'orthographe "dont faisait usage Louis XIV" –celle de Du Cange, et à employer la typographie utilisée par Mas-Latrie et par Rey... Ce n'est que justice de réserver une place au gouverneur britannique de Nicosie dans l'historiographie chypriote de tradition française!

Le travail s'est poursuivi, avec de nouvelles découvertes, des mesures de préservation, et il faut rendre hommage au labeur du Département des Antiquités, et citer des noms comme ceux de Jeffery, de Gunnis, d'Indianos, d'autres encore. Le *corpus* n'a pas cessé de s'enrichir, et la photographie est venue apporter son concours au dessin des archéologues pour garder l'image de monuments disparus.

L'étape que nous marquons aujourd'hui doit donc beaucoup au travail de tous ces pionniers; mais elle n'aurait pas été atteinte –il faut le dire, dût sa modestie

en souffrir— sans la passion qu’éprouva pour Chypre Brunehilde Imhaus quand elle y prit ses fonctions d’attachée linguistique au lendemain de la soutenance de sa thèse de doctorat. Ces fonctions, qu’elle a remplies avec beaucoup d’efficacité, lui ont permis de découvrir la richesse de l’épigraphie médiévale chypriote et de suivre le destin de ses monuments. En parcourant l’île à leur recherche, en bénéficiant de son statut diplomatique et de ses déplacements professionnels, elle est devenue la “dame des pierres tombales”, surnom qui traduit bien cette curiosité systématiquement ordonnée qu’on lui a reconnue. Mais elle a tenu à se placer dans la ligne de ses prédécesseurs, et le titre qu’elle a retenu, *Lacrimae Cypriae*, a repris celui de Chamberlayne, même si elle a fait place à ces inscriptions commémoratives que son devancier, surtout attaché à l’étude de la généalogie, n’avait pas retenues. Mais, plus heureuse que lui, elle a pu envisager l’île toute entière.

Il faut cependant souligner ce fait; cette œuvre d’une personne est aussi un travail d’équipe. On l’a aidée dans son milieu diplomatique; les archéologues et les historiens de l’île lui ont prêté leur concours; le CNRS lui a apporté son aide en incluant sa recherche dans ses programmes; elle a mis dans son jeu les épigraphistes du Centre d’Études Médiévales de Poitiers et un nombre respectable de collaborateurs se sont joints à elle pour exploiter les données ainsi collectées dans les domaines intéressant leurs spécialités respectives, comme le montre la liste des signatures figurant dans le second volume.

Ce travail systématique est un travail rigoureux. Chaque pierre fait l’objet d’une notice, même si elle n’est qu’un fragment d’un ensemble dont d’autres éléments sont conservés; c’est seulement à la suite de ces notices individuelles qu’on passe à la reconstitution du tout. Ainsi avons-nous 744 notices. Certaines viennent de musées étrangers, parmi lesquels le Louvre et le Musée des Thermes à Paris; et l’inscriptions d’Adalia déjà citée n’est pas oubliée.

Les lectures sont proposées avec précaution: le français de Chypre a ses particularités; il y a des pierres tombales grecques; des inscriptions sont mutilées ou mal lisibles et telle d’entre elles a bravé la sagacité de spécialistes cependant confirmés... Mais, lorsque la teneur le permet, chaque notice est accompagnée d’un commentaire remplaçant l’inscription dans son contexte, le personnage dans sa lignée, son milieu, l’histoire de l’île. Ce qui, on s’en doute, nécessitait une bonne connaissance de cette histoire; nous avons la bonne fortune que Brunehilde Imhaus y ait été préparée par ses études antérieures. Mais ces documents apportent des informations dans des domaines très variés, de la pétrographie à l’histoire de l’art, à la technique du travail de la pierre, à la

science de l'armement, du costume, de l'héraldique. Ici il a été fait appel à des spécialistes de ces différentes disciplines, et ces deux volumes représentent une contribution importante à l'histoire de l'île, voire de ses contacts avec l'extérieur, pendant plusieurs siècles.

Un mot encore de l'illustration. Chamberlayne avait un excellent dessinateur; le nouveau recueil a recouru systématiquement à la photographie, même pour des restes peu spectaculaires. Mais le recours au dessin n'a pas été écarté, lorsqu'il est plus suggestif ou témoigne d'états plus anciens.

Le résultat de toute cette entreprise? Nous pourrions dire qu'elle a réalisé le dessein qu'avait conçu le major Chamberlayne en dressant un inventaire complet de ces pierres tombales, cette fois pour l'île entière et en comblant d'inévitables lacunes. Il se proposait ce qu'il appelait un armorial chypriote; ici le côté héraldique, qui a été étudié par ailleurs, n'a pas été systématiquement traité, du fait que le propos n'est plus principalement généalogique; mais l'ensemble des notices et de leurs commentaires, dont la consultation est facilitée par d'excellents index, fait de cet ouvrage comme l'ébauche d'un dictionnaire historique et biographique du Moyen Âge chypriote. Et ce n'est pas un mince mérite.